

Genève

Les projets en faveur du congé paternité fleurissent à Genève

MARC BRETTON

PROJET - Radicaux et Verts multiplient les propositions.

Après le congé maternité, le congé parental? Le conseiller national radical Hugues Hiltbold a déposé au National une motion qui intéressera les familles. Elle demande l'introduction d'un congé de deux semaines indemnisées, qui compléterait le régime (ndlr. fédéral) des quatorze semaines du congé maternité. A Genève, deux semaines s'ajouteraient aux seize actuelles.

Congé light

C'est «un congé light», confesse avec modestie le radical. Mais il le trouve tout de même bon à prendre. Son financement? C'est simple: à Berne ou aux cantons de se débrouiller, précise sa motion. En revanche, le versement de l'indemnité se ferait par l'intermédiaire d'une allocation naissance calculée sur le salaire médian. En effet, «passer par l'assurance perte de gain serait trop lourd». Pour le radical, les temps sont mûrs: «Aujourd'hui, de plus en plus de femmes travaillent et les pères sont plus investis qu'avant dans l'éducation des enfants. Il faut un congé parental. Moi-même, quand mon fils est né, j'ai pu m'adapter. Mais je suis un indépendant. Tout le monde ne peut pas avoir cette souplesse. »

Le radical n'est pas le seul à avoir des idées. En 2007, les Verts genevois ont déposé un projet de loi au Grand Conseil en faveur du congé paternité de quinze jours. Mais depuis, il dort en commission. «Elle s'est rendue compte qu'il faudrait modifier des lois fédérales: le Code des obligations et la Loi sur les allocations perte de gain pour lancer le système», souligne la députée Verte Mathilde Captyn.

Du coup, en décembre, à l'initiative de la jeune femme, le parlement genevois s'est attaqué au problème. Il a accepté une résolution (Verts, PS, PDC) invitant l'Assemblée fédérale à permettre «aux cantons qui le souhaitent d'instaurer un congé parental financé par les cotisations paritaires de l'assurance maternité cantonale».

Audition le 4 mai

Reprenant la balle au bond, le conseiller national écologiste Antonio Hodgers a déposé à Berne un texte identique réclamant cette possibilité. «Le 4 mai, je serai reçu par la commission fédérale compétente pour le présenter», souligne le jeune conseiller national. «Il suffit de modifier le Code des obligations, je pense obtenir un certain soutien», espère Hodgers.

A noter qu'un postulat dans le même sens déposé par Barbara Schmid-Federer, une évangéliste zurichoise, est aussi en cours de traitement au niveau fédéral.

«On ne peut pas tout faire»

A la différence d'autres assurances sociales, l'assurance maternité est financée par des cotisations payées par les patrons. Raison pour laquelle la Fédération des entreprises romandes ne voit pas d'un très bon oeil les projets de congés parentaux s'accumuler au niveau cantonal et national.

«Le congé parental n'a rien à voir avec le congé maternité, prévient le directeur général de la FER Genève, Blaise Matthey. Celui-ci résultait d'un mandat constitutionnel, l'autre pas. Et il y a vraiment d'autres priorités en ce moment! La situation de l'assurance chômage n'est pas brillante, l'assurance invalidité doit aussi être assainie. Dans ces prochaines années, l'AVS aura besoin d'un coup de pouce. Enfin, la conjoncture n'est pas bonne. Il faut arrêter avec ces projets complètement déconnectés de la réalité. »

Pour le patron des patrons genevois, le congé parental est un instrument de ressources humaines aux mains des entreprises qui souhaitent l'utiliser: «Aujourd'hui, la Migros, Payot, Swisscom offrent quinze jours. D'autres comme Globus, Ciba, les CFF cinq. Chaque entreprise fait comme elle peut. » Le patron de la FER ne voit qu'une porte de sortie: «Par exemple que le congé maternité après huit semaines soit ensuite utilisable aussi par le conjoint. Mais tout ceci devrait être étudié. Ce n'est pas simple, et administrativement ce serait cher. »

La solution qui a les faveurs de la FER ce n'est donc pas une nouvelle prestation sociale coûtant plus, mais un transfert d'une prestation à une autre à coûts constants.